



Le 28 septembre 2023,

INVITATION PRESSE

10 octobre 2023 – Hôtel de ville de Tours – 13h30-17h30

***Maltraitance des personnes âgées - comment agir dans notre région
Centre-Val de Loire ? Rencontres pluridisciplinaires***

Le parquet général de la cour d'appel d'Orléans, l'Équipe Régionale Vieillesse et Maintien de l'Autonomie et l'Institut Médico-Légal du CHRU de Tours organisent le 10 octobre des rencontres pluridisciplinaires « Maltraitance des personnes âgées - comment agir dans notre région Centre-Val de Loire ? ».

Poursuivant son plan « Bien vieillir à Tours », le Maire de Tours accueille cet événement au sein de l'Hôtel de Ville.

Par ailleurs, Mme Aurore BERGÉ, ministre des Solidarités et de la Famille, ouvrira à distance, ce séminaire qui entre pleinement dans les objectifs fixés à l'issue des travaux sur les États généraux de la maltraitance. La conseillère en charge de la thématique sera présente pour participer aux échanges.

Ces rencontres sont nées de la conviction que la lutte contre la maltraitance des personnes âgées, qui est un enjeu de société majeur, nécessite une approche pluridisciplinaire et déterminée.

Elles ont vocation à rassembler près de 200 acteurs régionaux, du corps médical, de l'institution judiciaire, des travailleurs sociaux, des forces de sécurité intérieure...

Cette participation pluridisciplinaire témoigne de la pluralité des réponses qui doivent être identifiées pour améliorer la prise en charge des personnes âgées.

Les objectifs principaux de ce séminaire sont à la fois de sensibiliser les professionnels à l'ampleur du phénomène de la maltraitance des personnes âgées, mais aussi de promouvoir la collaboration interdisciplinaire pour une meilleure prise en charge et enfin d'explorer des solutions régionales très concrètes.

Ces rencontres s'articuleront autour de 3 ateliers :

ATELIER N°1 - Quels sont les freins au signalement des situations de maltraitance et les perspectives d'amélioration ?

ATELIER N°2 - Quelles sont les besoins de formation ?

ATELIER N°3 - Et après le signalement ? Quels accompagnements, quelles solutions ? Animé

Le programme détaillé est annexé à la présente invitation presse.

La presse est conviée à participer à cet événement sur accréditation et à couvrir les sessions prévues.

Au-delà de l'enjeu opérationnel de ce séminaire, nous espérons que le relai que vous pourrez en faire contribuera à sensibiliser davantage la population à la maltraitance des personnes âgées et mettra en avant notre engagement envers leur bien-être et leur protection.

Contact presse :

Cour d'appel d'Orléans - cheffe de cabinet, Delphine BOCCHINO –
02 38 74 58 31 / 06 12 30 67 73 – scom.ca-orleans@justice.fr

CHRU de Tours - Chargée de Communication, Véronique LANDAIS-PURNU -

02 47 47 97 72 / 06 83 85 42 49 - v.landais-purnu@chu-tours.fr